

Des textes qui font avancer le Pacte

ENSEIGNEMENT

Quatre notes et trois avant-projets de décrets... Dans un bel élan, le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles s'est accordé vendredi sur une série de textes liés au « Pacte pour un enseignement d'excellence ». Comme un signal, à ceux qui doutent, que les dossiers avancent, que les dogmes respectifs peuvent être transcendés. Quoi qu'il en soit, il y a parmi les textes une note d'orientation balisant la création d'une entité « Wallonie-Bruxelles Enseignement », juridiquement distincte de l'administration actuelle. De quoi assurer l'indépendance du réseau officiel par rapport au pouvoir régulateur de l'ensemble du secteur. De quoi aussi permettre, dans la foulée, le déploiement du nouveau cadre de pilotage : postes de délégués aux contrats d'objectifs et réorganisation des services d'inspection.

Enfin, le gouvernement s'est accordé sur la note de la ministre Schyns présentant les futures grilles horaires du tronc commun. En primaire, elles privilégient les fondamentaux tout en intégrant les sciences humaines et l'éveil scientifique. En secondaire, les écoles auront le choix entre 4 modèles : 32 périodes de 50 minutes, 34 périodes de 45 minutes ou deux grilles alternant les semaines de cours classiques et les semaines d'apprentissages concentrés. ■

E.B.